

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°		
Camion (Châssis)	F I A T		6 9 0 N		1961	3 ' 4 4 2		
Caractéristiques "690 N" préfixe au No de châssis et sur paroi AV du vhc. - Direction avancée								
A partir du No de châssis = 000'001			Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis F I A T, Torino (I) - Importateur FIAT Suisse SA, Genève								
N° du châssis frappé à l'AV à droite s. longeron à gauche du crochet + sur plaquette								
N° du moteur frappé à l'AV à droite sur partie supérieure du bloc								
Type du moteur. 203.0 / 72 - en ligne, vertical, à injection directe								
Position du mot. avant		Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique						
Cylindrée	10'676 cm ³	Frein de remorque air comprimé, 2 conduites**)			Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission mécanique ***)		Treuil/Cabest.		Longueur 8'260		
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 4 x 2 = 8		Crochet rem. sur demande			Largeur +) 2'500		
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}	6,7	Voie avant	2'077			
Nombre d'axes	3 *)	Vitesse en prise dir.	53,6	Voie arrière	1'823			
Nombre de pneus	8	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 17,80/17,40		Empattement ++) 4'642		
Frein à pied à air comprimé, 2 circuits, s. toutes roues (1 circuit s.4 roues AV, 1 circuit s.r.AR)								
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan								
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	avant	arrière	Dimensions int. en mm
A vide cab.	4'488	2'304	6'792	Dimension	10.00-20	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	3'250	3'250	3'250		Largeur
Total		10'000	16'000	M u l t i p l y				Hauteur
Gar. de fabr.	2x4'800	10'000	18'000				jumelés	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 36'000 ++)			Nombre de portes 2 (cabine)					162 SAE
Direction: position à gauche ou à droite-assistée				Marque du moteur FIAT		C.V. frein 145,8 DIN		
Alésage		125		Course		145		C.V. impôts 54,37
Forme de la carrosserie		cabine avancée fermée						
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu arr.)		Places debout		
Siège arrière		Side-car						

§).

6/ clignoteurs avec lampe-témoin

Phares: marque	2/ SIEM E3 P.731-29.70	Indic. de direction AV= comb.av.feux position (blanc)
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	latéralement= derrière portes cabine (orange)
Feux de position	2/ séparés, à côté phares	AR = au-dessus feux stop (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace 2/ air comprimé
Feux arrières	2/ sous feux stop	Avertisseur 2/ électr. (1-ton) + air comprimé
Réfecteurs	2/ séparés, sous feux arrière	Rétroviseur 2/ extérieur montants cabine
Feu stop	2/ entre feux AR + clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle	comb. à gauche	Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr.	24 Volts (2 x 12 V)	
Mesure du bruit	80. bB à 1'900 t/min = pot d'échappement marqué APP IGM 1'249 S	

Observations et exceptions

- *) Nombre d'axes: A l'avant 2 essieux directeurs l'un derrière l'autre.
- **) Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'art. 17, chiff. 3, ACF 21.10.60.
- ***) Transmission: Boîte c.v. à 4 vitesses avec boîte de réduction et pont AR à double démultiplication, sans commande (1 : 6,887).
- +) Largeur: 2'500 mm. - Doit être muni du signe distinctif prescrit (ACF 21.10.60, art. 9, chiff. 2 et annexe 2).
- ++) Empattement: Mesuré jusqu'au centre de la distance entre les 2 essieux avant.
- +++) Rapport poids-puissance: Pour les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64, le poids total et celui pour train routier devra être diminué de manière à correspondre à la puissance utile du moteur. (ACF 21.10.60)
- §) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

(20.3.62.)

Lieu et date de l'expertise-type Genève, 12. et 13.4.61.

La Commission d'expertise-type

75747

Cette carte remplace le BT 3'442 du 12./13.4.61.
C.V. frein/Poids max. garanti pr.train routier

DOCUMENTATION VHC.MOT.

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°			
Châssis de camion	F I A T		6 9 0 N		1961	3' 4 4 2			
Caractéristiques "690 N" = préfixe au No de châssis et sur paroi AV du vhc. - Direction avancée									
A partir No de châssis = 000'001			Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 6				
Constructeur du châssis F I A T , Torino (I)									
N° du châssis frappé à l'AV à droite s. longeron à gauche du crochet et s. plaquette constructeur									
N° du moteur frappé à l'AV à droite sur partie supérieure du bloc-moteur									
Type du moteur 203,0 / 72 - en ligne, vertical, à injection directe									
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique									
Cylindrée 10'676 cm³		Frein de remorque air comprimé, 2 circuits (**)			Dimensions ext. en mm				
Temps 4		Transmission mécanique*** Freuil/Cabest.			Longueur 8'260				
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4 x 2 = 8		Crochet rem. s. demande		Largeur 2'500+)			
Entraînement s. roues AR		Vitesse en 1 ^{re} 6,7		Vole avant 2'077		Hauteur 2'640			
Nombre d'axes 3 *)		Vitesse en prise dir. 53,6		Vole arrière 1'823		Empattement ++) 4'642,5			
Nombre de pneus 8		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 17,80/17,40		Porte à faux arr. 1'565			
Frein à pied à air comprimé, 2 circuits, s. toutes roues (1 circuit s. 4 roues AV, 1 circuit s. r. AR)									
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan resp. roues arrière									
Poids av.		avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	arrière	Dimensions int. en mm
A vide cab.		4'488	2'304	6'792	Dimension	10.00-20	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile		selon carrosserie			Charge pneu	3'250	3'250	3'250	Largeur
Total		10'000	16'000		M u l t i p l y			Hauteur	
Gar. de fabr.		4'500	10'000	16'000				Haut. ridelles jumelés	
Poids max. garanti pr. train routier 26'000				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.			
Direction: position à droite ou à gauche - assistée				Marque du moteur FIAT		C.V. frein 150 CUNA++			
Alésage 125				Course 145		C.V. impôts 54,37			
Forme de la carrosserie				cabine avancée fermée					
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu arr.)		Places debout			
Siège arrière		Side-car							

+++)

6/ clignoteurs avec lampe-témoin

++++)	Phares: marque 2/ SIEM E3 P.731-29.70	Indic. de direction AV= comb.av.feux position (blanc)
	Feux de croisement 2/ Bilux asymétriques	latéralement= derrière portes cabine (orange)
	Feux de position 2/ séparés, à côté phares	AR= au-dessus feux stop (orange)
	Phare brouillard	Essuie-glace 2/ air comprimé
	Feux arrières 2/ sous feux stop	Avertisseur 2/ électr. (1-ton) + air comprimé
	Réfecteurs 2/ séparés, sous feux arrière	Rétroviseur 2/ extérieur montants cabine
	Feu stop 2/ entre feux AR et clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h
	Eclairage N° de contrôle 1/ comb., à gauche	Parties dangereuses aucune
	Phare marche arrière	
	Equipement électr. 24 Volts (2x12)	
	Mesure du bruit 80 dB à 1'900 t/min = pot d'échappement marqué "APP IGM 1'249 S"	

Observations et exceptions

- *) Nombre d'axes: A l'avant 2 essieux directeurs l'un derrière l'autre.
 - **) Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'art. 17, chiff. 3, ACF 21.10.60.
 - ***) Transmission: Boîte c.v. à 4 vitesses avec boîte de réduction et pont AR à double-dé-multiplication, sans commande (1 : 6,887).
 - +) Largeur: 2'500 mm. - Doit être munis du signe distinctif prescrit (ACF 21.10.60, art. 9, chiff. 2 et annexe 2).
 - ++) Empattement: Mesuré jusqu'au centre de la distance entre les 2 essieux avant.
 - +++) Poids total / puissance du moteur: 150 CUNA. - A partir du l.l.64 le poids total doit être diminué de manière à correspondre à la puissance du moteur.
 - ++++) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Genève, 12./13.4.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°		
Camion (Châssis)	F I A T		6 9 0 N		1961	3 ' 4 4 2		
Caractéristiques "690 N" préfixe au No de châssis et sur paroi AV du vhc. - Direction avancée								
A partir du No de châssis = 000'001			Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis F I A T, Torino (I) - Importateur FIAT Suisse SA, Genève								
N° du châssis frappé à l'AV à droite s. longeron à gauche du crochet + sur plaquette								
N° du moteur frappé à l'AV à droite sur partie supérieure du bloc								
Type du moteur 203.0 / 72 - en ligne, vertical, à injection directe								
Position du mot. avant		Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique						
Cylindrée	10'676 cm ³	Frein de remorque air comprimé, 2 conduites**)			Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission mécanique ***)		Treuil/Cabest.		Longueur 8'260		
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 4 x 2 = 8		Crochet rem. sur demande			Largeur +) 2'500		
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}	6,7	Voie avant	2'077			
Nombre d'axes	3 *)	Vitesse en prise dir.	53,6	Voie arrière	1'823			
Nombre de pneus	8	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 17,80/17,40		Empattement ++) 4'642		
Frein à pied à air comprimé, 2 circuits, s. toutes roues (1 circuit s.4 roues AV, 1 circuit s.r.AR)								
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan								
Poids AVEC	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	avant	arrière	Dimensions int. en mm
A vide cab.	4'488	2'304	6'792	Dimension	10.00-20	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	3'250	3'250	3'250		Largeur
Total	10'000		16'000		M u l t i p l y			Hauteur
Gar. de fabr.	2x4'800	10'000	18'000		jumelés			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 36'000 ++)			Nombre de portes 2 (cabine)		162 SAE			
Direction: position à gauche ou à droite-assistée				Marque du moteur	FIAT	C.V. frein { 145,8 DIN		
Alésage		125		Course	145		C.V. impôts 54,37	
Forme de la carrosserie		cabine avancée fermée						
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu arr.)		Places debout		
Siège arrière		Side-car						

§)

6/ clignoteurs avec lampe-témoin

Phares: marque	2/ SIEM E3 P.731-29.70	Indic. de direction AV= comb.av.feux position (blanc)
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	latéralement= derrière portes cabine (orange)
Feux de position	2/ séparés, à côté phares	AR = au-dessus feux stop (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace 2/ air comprimé
Feux arrières	2/ sous feux stop	Avertisseur 2/ électr. (1-ton) + air comprimé
Réfecteurs	2/ séparés, sous feux arrière	Rétroviseur 2/ extérieur montants cabine
Feu stop	2/ entre feux AR + clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle	comb. à gauche	Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Équipement électr.	24 Volts (2 x 12 V)	
Mesure du bruit	80. bB à 1'900 t/min = pot d'échappement marqué APP IGM 1'249 S	

Observations et exceptions

- *) Nombre d'axes: A l'avant 2 essieux directeurs l'un derrière l'autre.
- ***) Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'art. 17, chiff. 3, ACF 21.10.60.
- ****) Transmission: Boîte c.v. à 4 vitesses avec boîte de réduction et pont AR à double démultiplication, sans commande (1 : 6,887).
- +) Largeur: 2'500 mm. - Doit être muni du signe distinctif prescrit (ACF 21.10.60, art. 9, chiff. 2 et annexe 2).
- ++) Empattement: Mesuré jusqu'au centre de la distance entre les 2 essieux avant.
- +++*) Rapport poids-puissance: Pour les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64, le poids total et celui pour train routier devra être diminué de manière à correspondre à la puissance utile du moteur. (ACF 21.10.60)
- §) Équipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

(20.3.62.)

Lieu et date de l'expertise-type Genève, 12. et 13.4.61.

La Commission d'expertise-type

75747

Cette carte remplace le BT 3'442 du 12./13.4.61.
 C.V. frein/Poids max. garanti pr. train routier

Genre du véhicule	Marque de fabrique			Type	Modèle année	Bordereau-type N°	
Châssis de camion	F I A T			6 9 0 N	1961	3' 4 4 2	
Caractéristiques "690 N" = préfixe au No de châssis et sur paroi AV du vhc. - Direction avancée							
A partir No de châssis = 000'001				Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 6		
Constructeur du châssis F I A T, Torino (I)							
N° du châssis frappé à l'AV à droite s. longeron à gauche du crochet et s. plaquette constructeur							
N° du moteur frappé à l'AV à droite sur partie supérieure du bloc-moteur							
Type du moteur 203,0 / 72 - en ligne, vertical, à injection directe							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique							
Cylindrée 10'676 cm³ Frein de remorque air comprimé, 2 circuits (**)					Dimensions ext. en mm		
Temps 4 Transmission mécanique*** Freuil/Cabest.					Longueur 8'260		
Refroidissement eau Nombre vit. avant 4 x 2 = 8 Crochet rem. s. demande					Largeur 2'500+)		
Entraînement s. roues AR Vitesse en 1" 6,7 Voie avant 2'077					Hauteur 2'640		
Nombre d'axes 3 *) Vitesse en prise dir. 53,6 Voie arrière 1'823					Empattement ++) 4'642, 5		
Nombre de pneus 8 Bloquage différentiel Diam. de braq. 17,80/17,40					Porte à faux arr. 1'565		
Frein à pied à air comprimé, 2 circuits, s. toutes roues (1 circuit s. 4 roues AV, 1 circuit s. r. AR)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan resp. roues arrière							
Poids av.	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide cab.	4'488	2'304	6'792	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	3'250	3'250	3'250	Largeur
Total		10'000	16'000	M u l t i p l y			Hauteur
Gar. de fabr.	4'500	10'000	16'000			jumelés	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 26'000				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position à droite ou à gauche - assistée				Marque du moteur FIAT		C.V. frein 150 CUNA++	
Alésage 125			Course 145		C.V. impôts 54,37		
Forme de la carrosserie cabine avancée fermée							
Nombre de places: total 2 (avant 2 milieu arr.)							
Siège arrière Side-car							

6/ clignoteurs avec lampe-témoin

++++)	Phares: marque 2/ SIEM E5 P.731-29.70	Indic. de direction AV= comb.av.feux position (blanc)
	Feux de croisement 2/ Bilux asymétriques	latéralement= derrière portes cabine (orange)
	Feux de position 2/ séparés, à côté phares	AR= au-dessus feux stop (orange)
	Phare brouillard	Essuie-glace 2/ air comprimé
	Feux arrières 2/ sous feux stop	Avertisseur 2/ électr. (1-ton) + air comprimé
	Réfecteurs 2/ séparés, sous feux arrière	Rétroviseur 2/ extérieur montants cabine
	Feu stop 2/ entre feux AR et clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h
	Eclairage N° de contrôle 1/ comb., à gauche	Parties dangereuses aucune
	Phare marche arrière	
	Equipement électr. 24 Volts (2x12)	
	Mesure du bruit 80 dB à 1'900 t/min = pot d'échappement marqué "APP IGM 1'249 S"	

Observations et exceptions

- *) Nombre d'axes: A l'avant 2 essieux directeurs l'un derrière l'autre.
 - **) Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'art. 17, chiff. 3, ACF 21.10.60.
 - ***) Transmission: Boîte c.v. à 4 vitesses avec boîte de réduction et pont AR à double démultiplication, sans commande (1 : 6,887).
 - +) Largeur: 2'500 mm. - Doit être munis du signe distinctif prescrit (ACF 21.10.60, art. 9, chiff. 2 et annexe 2).
 - ++) Empattement: Mesuré jusqu'au centre de la distance entre les 2 essieux avant.
 - +++) Poids total / puissance du moteur: 150 CUNA. - A partir du 1.1.64 le poids total doit être diminué de manière à correspondre à la puissance du moteur.
 - ++++) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Genève, 12./13.4.61

La Commission d'expertise-type